



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Informatics Professional Services Division / Division
des services professionnels en informatique
Les Terrasses de la Chaudière
10, rue Wellington, 4ième
étage/Floor
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet SPICT - Services Fonctionnels Analyse des activités et services fonctionnels (SPICT)	
Solicitation No. - N° de l'invitation B8947-220390/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client B8947-220390	Date 2022-09-29
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZM-637-41155	
File No. - N° de dossier 637zm.B8947-220390	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Daylight Saving Time EDT on - le 2022-10-17 Heure Avancée de l'Est HAE	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Dupuis, Sébastien	Buyer Id - Id de l'acheteur 637zm
Telephone No. - N° de téléphone (873) 354-0246 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

MODIFICATION N° 002

La présente modification vise à répondre aux questions des soumissionnaires.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 2 :

Le critère technique obligatoire CTO1, point 1.b, exige une valeur contractuelle minimale de 5 millions de dollars (sans compter les modifications et les taxes applicables). L'exigence relative à la valeur du contrat est un élément contractuel que l'on ne trouve pas toujours dans les documents contractuels résultants des contrats du secteur privé qu'un soumissionnaire propose d'utiliser pour démontrer les jours facturables (les grandes organisations du secteur privé utilisent généralement un contrat-cadre de services (CCS) qui contient le libellé général du contrat, mais qui est intentionnellement ouvert du point de vue du calendrier, car les lots de travaux sous-jacents contiennent chacun des échéanciers). Au lieu d'un contrat indiquant la valeur du contrat, accepteriez-vous également une lettre d'attestation du client confirmant la valeur du contrat de 5 millions de dollars (valeur facturée en dollars)?

Réponse 2 :

Votre recommandation a été prise en compte, mais le critère reste inchangé.

Question 3 :

Le critère technique obligatoire CTO1, point 1.c, exige que le ou les contrats de référence aient été achevés au cours des trois dernières années ou soient en cours depuis au moins six mois. L'exigence d'achèvement du ou des contrats au cours des trois dernières années restreint les travaux à très court terme. L'État pourrait-il assouplir l'exigence pour que les contrats aient plutôt été achevés au cours des cinq dernières années afin de tenir compte d'une expérience professionnelle encore récente et pertinente?

Réponse 3 :

Votre recommandation a été prise en compte, mais le critère reste inchangé.

Question 4 :

Le critère technique obligatoire CTO1, point 2.g, exige une attestation signée par le client confirmant que les renseignements fournis dans la soumission sont exacts et véridiques quant au contrat de référence. Les lettres des clients peuvent poser problème quant à l'approbation des ressources nommées en raison des préoccupations relatives à la protection des renseignements personnels des personnes concernées. L'État pourrait-il autoriser la méthode standard concernant la référence et les coordonnées du client plutôt qu'une lettre signée du client pour le CTO1?

Réponse 4 :

Votre recommandation a été prise en compte, mais le critère reste inchangé.

Question 5 :

Le critère technique obligatoire CTO2 exige que les jours facturables (2 000) du ou des contrats de référence utilisés pour le CTO1 aient été démontrés au cours des trois dernières années. Cette exigence peut-elle être assouplie pour couvrir une période de 5 ans?

Réponse 5 :

Votre recommandation a été prise en compte, mais le critère reste inchangé.

Question 6 :

Les critères techniques cotés CTC1-A et CTC1-B exigent 521 jours facturés au cours des trois dernières années afin d'obtenir un maximum de points pour les quatre ressources respectives des contrats utilisés au CTO1 (10 points par ressource, 2 analystes fonctionnels PGI et 2 analystes des activités). Les analystes fonctionnels PGI et les analystes des activités prennent souvent part aux étapes des projets et disposent d'autorisations de tâches de plus courte durée. L'État pourrait-il envisager de plafonner l'échelle de points à 240 jours pour mieux tenir compte des déploiements de travail typiques de ces postes?

Réponse 6 :

Votre recommandation a été prise en compte, mais le critère reste inchangé.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.

REMARQUE : UNE SOUMISSION DÉJÀ PRÉSENTÉE PEUT ÊTRE MODIFIÉE AVANT LA DATE DE CLÔTURE. LA CORRESPONDANCE CONCERNANT UNE MODIFICATION DEVRA INDiquer LE NUMÉRO DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS ET LA DATE DE CLÔTURE DES SOUMISSIONS. LES SOUMISSIONS DOIVENT ÊTRE SOUMISES UNIQUEMENT À L'UNITÉ DE RÉCEPTION DES SOUMISSIONS DE TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA (TPSGC) VIA LE SERVICE CONNEXION DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES (SCP).

Pour les soumissionnaires qui doivent s'inscrire au service Connexion de la SCP, voici l'adresse électronique : tpsgc.pareceptiondessomissions-apbidreceiving.pwgsc@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

Les soumissionnaires intéressés doivent s'inscrire le plus tôt possible et, dans tous les cas, au moins six jours ouvrables avant la date et l'heure de clôture de la DP (afin de garantir une réponse). Les demandes d'ouverture de conversation Connexion de la SCP reçues après cette date pourraient rester sans réponse.